Langages

Le statut lexical des consonnes de liaison

Marie-Hélène Côté

Abstract

One of the issues raised by liaison concerns the lexical status of liaison consonants (LCs). LCs are generally assumed to be lexically attached to the preceding word. It has also been proposed that they are epenthetic and lexically independent, or that they belong to the following word. This issue is revisited in light of new or neglected data, notably from acquisition and phonetics. In the general case LCs are argued to be epenthetic, but in marginal cases they correspond to (fixed) initial or final consonants belonging to distinct allomorphs of the following or preceding word. The model of liaison that emerges from these different categories of LCs differs from the traditional view in several respects. First, liaison is not considered a uniform process. Second, "floating" segments are evacuated. Third, liaison appears to be driven by a constraint requiring lexical invariance, as it involves no modifications of lexical forms, and a constraint against allomorphy. This approach is characterized by the unicity, simplicity, and invariance of lexical forms. By contrast, previous analyses have viewed liaison as a simple and unified process, but they involve either numerous lexical exceptions, widespread allomorphy, or complex autosegmental representations.

Citer ce document / Cite this document :

Côté Marie-Hélène. Le statut lexical des consonnes de liaison. In: Langages, 39e année, n°158, 2005. La liaison : de la phonologie à la cognition. pp. 66-78;

doi : 10.3406/lgge.2005.2663

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_158_2663

Document généré le 01/06/2016

Marie-Hélène Côté
Université d'Ottawa

Le statut lexical des consonnes de liaison

Persée BY: creative commons

La liaison correspond à la prononciation entre deux mots d'une consonne qui n'apparaît dans aucun de ces mots prononcé dans d'autres contextes. Ainsi, la séquence *gros arbre* est prononcée [gro<u>z</u>arbr], avec un [z] de liaison qui n'est présent ni dans le mot *gros* [gro] ni dans le mot *arbre* [arbr]. Une des questions que toute analyse de la liaison doit résoudre est celle du **statut lexical** de ces consonnes de liaison (CL). Appartiennent-elles au mot précédent (mot de gauche, Mot 1, p. ex. *gros*), au mot suivant (mot de droite, Mot 2, p. ex. *arbre*) ou à aucun des deux ? La graphie et les analyses traditionnelles nous ont habitués à rattacher les CL au mot précédent. La liaison est d'ailleurs généralement *définie* comme la prononciation d'une consonne finale devant des mots à initiale vocalique, ce qui évacue d'avance la question du statut lexical des CL. Mais les deux autres options – rattachement au mot de droite et indépendance lexicale – ont aussi été envisagées, du moins pour des sous-groupes de CL.

Il peut paraître surprenant que des décennies de recherche sur la liaison n'aient pas fourni de réponses plus claires à la question du statut lexical des CL. Le maintien de l'incertitude s'explique en partie par la nature du débat, qui s'est largement concentré sur des arguments formels plutôt qu'empiriques, et par l'éventail plutôt limité des données généralement considérées. Nous nous proposons ici de revoir la question du statut lexical des CL à la lumière de données nouvelles ou négligées. Ces données, qui proviennent notamment de l'acquisition et de la phonétique, convergent vers les résultats suivants : les consonnes traditionnellement considérées comme CL sont généralement épenthétiques, mais elles peuvent aussi dans des cas marginaux appartenir au mot précédent ou au mot suivant. Ces conclusions mettent en lumière le rôle de certaines contraintes sur les représentations lexicales et les dérivations phonologiques dans l'analyse et le développement de la liaison. Elles suggèrent notamment l'absence de segments flottants et la tendance à maintenir des formes lexicales uniques et invariantes au cours de la dérivation.

1. LES OPTIONS ENVISAGÉES POUR LE STATUT DES CL

La quasi-totalité des études sur la liaison adoptent la position classique du rattachement des CL au mot de gauche. Cette approche s'est manifestée sous plusieurs formes, qui reposent essentiellement sur la troncation, la supplétion ou le concept de segment flottant (*cf.* Encrevé 1988, chap. 3). Toutes ces analyses ont en commun de considérer que la forme sous-jacente de *mauvais* dans *mauvais auteur* [mɔvɛzotœr] est /mɔvez/. Elles se distinguent cependant sur deux points particuliers : la représentation du /z/ final, en comparaison des consonnes fixes comme le /z/ de *Blaise*, et le statut de la forme de non-liaison, par exemple [mɔvɛ] pour *mauvais*.

Selon les analyses basées sur la troncation (p. ex. Schane 1968), les CL comme le /z/ final de *mauvais* sont prononcées lorsqu'elles ne sont pas effacées par une règle générale de troncation des consonnes finales en contexte de non liaison. Les consonnes fixes ne sont pas sujettes à la chute des consonnes finales soit parce qu'elles sont suivies d'un schwa, soit parce qu'elles constituent des exceptions spécifiées comme telles dans le lexique. Plus récemment, Morin (1992) a proposé d'analyser la CL des adjectifs prénominaux comme un suffixe comparable à une marque casuelle, adoptant une représentation /mɔvɛ+z/. Les analyses supplétives (p. ex. Klausenburger 1984 ; Perlmutter 1998) considèrent que les allomorphes de liaison et de non-liaison correspondent à des représentations lexicales distinctes, par exemple /mɔvɛz/ et /mɔvɛ/. Tranel (1990) considère également la supplétion pour un sous-ensemble des adjectifs prénominaux, comme *bon*. Les approches autosegmentales, utilisant les ressources de la phonologie non-linéaire, représentent les CL comme des consonnes flottantes, par rapport au squelette et/ou à la syllabe (p. ex. Encrevé 1988 ; Tranel 1990, 1996 ; Scullen 1993 ; de Jong 1994 ; Davis 2000 ; *cf.* Tranel 1995). La liaison consiste à ancrer la CL dans la structure prosodique, condition de sa prononciation. Les consonnes laissées flottantes restent muettes, sans qu'il y ait recours à un processus de troncation. Comme dans les analyses basées sur la troncation, les allomorphes de liaison et de non-liaison sont dérivés d'une forme sous-jacente unique. Mentionnons également l'approche de Steriade (1999) qui, travaillant dans un cadre différent, propose que la forme de liaison [mɔvɛz] est en fait la forme féminine de l'adjectif.

En réaction aux analyses génératives qui reposent sur la troncation, plusieurs auteurs ont défendu une conception épenthétique des CL, tenues pour lexicalement indépendantes du mot précédent (Klausenburger 1974 ; Tranel 1981 ; Morin & Kaye 1982). Les arguments ont surtout porté sur la nature épenthétique des CL, mais Tranel (1981) fournit des arguments empiriques appuyant spécifiquement leur indépendance lexicale.

Le rattachement des CL au mot de droite représente certainement l'option la plus marginale. Il a surtout été proposé pour le /z/ de pluriel, souvent interprété comme un préfixe du mot suivant (p. ex. Gougenheim 1938 ; Morin 1981, 1986 ; Morin & Kaye 1982). Morin (1979a, b, 1986) l'applique également aux enclitiques *en, y, il(s), elle(s), on*, qu'on retrouve dans les constructions impératives (*vas-y*) et avec inversion du sujet (*va-t-elle*). Il suggère que le [z] de l'impératif et le [t] de l'inversion sont intégrés à la représentation sous-jacente de ces enclitiques :

/zɑ̃, zi, ti(l), tɛ(l), tɔ̃/.

Quelques références suggèrent d'étendre le rattachement au Mot 2 au-delà des cas spécifiques du pluriel et des enclitiques. Morin (2003) et Klausenburger (2001) analysent les CL accompagnant les adjectifs prénominaux comme des préfixes du mot suivant. Dans *gros arbre* [grozarbr], par exemple, *arbre* apparaît avec le préfixe [z] dont la présence et la nature sont déterminées par *gros*. Ternes (1977) conçoit la liaison comme un cas de mutation de la consonne initiale. Les CL sont intégrées au mot suivant ; les mots à initiale vocalique, devant lesquels la liaison s'observe, ont ainsi plusieurs variantes, par exemple [arbr], [tarbr], [narbr], [zarbr]. La variante correcte est sélectionnée par le contexte précédent. Ici la CL n'est pas un préfixe, comme dans Morin (2003), mais fait bien partie du morphème suivant.

2. LE STATUT DES CL EN ACQUISITION

L'abondance de la recherche théorique sur la liaison contraste avec la pauvreté des données d'acquisition. Des formes enfantines comme *le* [n]*enfant*, avec surapplication apparente de la liaison, sont bien connues. Mais ce n'est que récemment qu'on s'est sérieusement penché sur la nature de ces erreurs et leurs implications pour le statut des CL, tant chez l'enfant que chez l'adulte (Chevrot 2001, Chevrot & Fayol 2000, 2001, Dugua 2002 ; voir aussi Morel 1994, Wauquier-Gravelines 2001). Des données de nature diverse – erreurs de liaison notées au vol, étude systématique de la liaison dans des corpus de parole spontanée d'enfants, données recueillies lors d'expériences spécifiques – montrent les cinq types d'erreurs suivants chez les enfants de 2 à 5 ans :

(1) a. Substitution d'une CL (en contexte de liaison) :
un ours enfant : [œ̃zurs] adulte : [œ̃nurs]
b. Insertion d'une CL (en contexte de non liaison) :
papa ours enfant : [papanurs] adulte : [papaurs]
c. Omission d'une CL (en contexte de liaison obligatoire) :
un ours enfant : [œ̃urs] adulte : [œ̃nurs]
d. Substitution d'une consonne initiale stable :
un zèbre enfant : [œ̃nɛbr] adulte : [œ̃zɛbr]
e. Omission d'une consonne initiale stable :
un zèbre enfant : [œ̃ɛbr] adulte : [œ̃zɛbr]

Il semble s'établir un consensus sur le fait que les enfants de 2-3 ans encodent les CL à l'initiale du mot suivant. Dans une forme comme *un ours* [œ̃nurs], le [n] appartient au mot *ours*, qui est associé à plusieurs formes lexicales intégrant les différentes CL /nurs, zurs, turs/, en plus de la variante à initiale vocalique /urs/. L'apprentissage de la liaison consiste donc, pour l'enfant, à maîtriser les contextes d'emploi de chacune de ces variantes.

Deux faits en particulier soutiennent cette conception des CL chez l'enfant de 2-3 ans. On note premièrement la fréquence de formes comme [nurs] en début d'énoncé. En l'absence de mot précédent, il paraît peu probable que le [n] initial soit lexicalement une consonne finale. Il peut être soit lexicalement indépendant, notamment épenthétique, soit encodé à l'initiale du mot *ours*. Une expérience menée par Dugua (2001) appuie l'hypothèse de la forme lexicale /nurs/. L'audition préalable d'une forme comme *deux ours* [døzurs] favorise chez les jeunes enfants la production d'erreurs du type *un ours* [œ̃zurs], avec répétition erronée du

[z] de liaison. Mais l'audition de formes comme *deux ânes* [døzan], qui contiennent également ce [z] de liaison, n'a aucun effet sur la production de [œzurs]. Autrement dit, l'enfant doit entendre toute la séquence [zurs], et non seulement le [z] de liaison, pour produire des erreurs en [zurs], ce qui suggère bien l'unité de cette séquence[1].

Si le rattachement des CL au mot de droite semble bien motivé chez les plus jeunes enfants, les étapes suivantes dans le développement de la liaison sont moins claires. Morel (1994) et Wauquier-Gravelines (2001) tiennent pour acquis que les CL appartiennent au mot de gauche chez l'adulte mais ne précisent pas quand, comment et sur la base de quelles données l'enfant modifie sa grammaire initiale. Chevrot (2001) penche plutôt vers le maintien du rattachement au mot suivant, mais n'exclut pas une réanalyse des CL comme consonnes finales.

À l'encontre de ces études, l'évolution des erreurs de liaison entre 2 et 5 ans nous semble suggérer que les CL se détachent progressivement du mot suivant pour devenir épenthétiques. Cette proposition est soutenue par deux tendances, observées par Chevrot & Fayol (2000, 2001) et confirmées par Dugua (2002). Premièrement, on note une augmentation progressive de la fréquence d'omission des CL dans des contextes de liaison obligatoire (1c), ainsi qu'une corrélation positive entre le score de liaisons justes et le taux d'omission (plutôt que de substitution) parmi les erreurs. Deuxièmement, les erreurs sur les consonnes initiales stables (1d-e) deviennent plus fréquentes vers 4 ans, les enfants traitant plus souvent ces consonnes comme des CL.

Une réanalyse des CL comme épenthétiques rend compte de ces deux évolutions. Les CL se détacheraient progressivement du mot de droite et seraient plutôt insérées. L'omission des CL résulterait de la non-application du processus d'épenthèse. Le détachement se renforcerait au fur et à mesure que l'enfant progresse dans la liaison, d'où une probabilité accrue d'omissions. Les erreurs sur les consonnes initiales stables correspondraient à une surapplication du processus de détachement : l'enfant détache les /n, z, t/ initiaux dans les mots qui possèdent une variante à initiale vocalique mais également au début de quelques mots qui ne présentent pas d'alternances (p. ex. *zèbre*).

L'étape de l'épenthèse pourrait être motivée par l'économie lexicale. Lorsque l'enfant apprend à utiliser de façon appropriée les variantes à initiale consonantique comme /nurs, zurs, turs/, celles-ci deviennent prévisibles à partir du contexte. Si on considère que le lexique ne retient que l'information non prévisible, les CL se trouvent exclues du lexique et donc insérées par un processus grammatical.

Le maintien du rattachement au mot suivant ou la réanalyse des CL comme consonnes finales ne semblent pas rendre compte de l'évolution des erreurs de liaison aussi bien que l'épenthèse. Si on considère que les CL restent encodées à l'initiale du Mot 2, il faut supposer que l'omission des CL correspond à une surutilisation de la variante à initiale vocalique (p. ex. /urs/). On peut se demander

1. L'encodage initial des CL peut s'expliquer par une tendance chez les apprenants à faire coincider frontières de mot et coupures syllabiques, puisque les CL sont normalement syllabées avec la voyelle suivante.

pourquoi les enfants surutiliseraient la variante qui est précisément la plus rare dans l'environnement. Dugua (2002) suggère le développement d'un mécanisme d'inhibition des variantes à initiale consonantique, qui aboutit à la production de la variante à initiale vocalique et donc la renforce. Il s'ensuit une augmentation des erreurs par omission. *Deux ours* serait ainsi prononcé [døurs] plutôt que [dønurs], [døzurs] ou [døturs]. Il n'est cependant pas clair de savoir pourquoi seules les variantes à initiale consonantique seraient inhibées. Cela suggérerait une certaine forme d'indépendance de la consonne initiale par rapport au reste de la représentation, conclusion que la solution épenthétique établit directement. Quant aux erreurs sur les consonnes initiales stables, elles résulteraient de la création de nouvelles formes (p. ex. /ɛbr/ et /nɛbr/ pour *zèbre*) par analogie avec des mots comme *ours*. Mais pourquoi l'analogie n'opérerait-elle que vers l'âge de 4 ans ?

La réanalyse des CL comme consonnes finales est peut-être plus compatible avec les deux évolutions observées (les omissions plus fréquentes pourraient par exemple correspondre à un stade transitoire où les CL ne sont vraiment rattachées ni au Mot 2 ni au Mot 1). Cependant, on devrait s'attendre à ce que le rattachement au Mot 1 donne lieu à de nouveaux types d'erreurs : CL finales prononcées dans des contextes non appropriés (p. ex. *deux* prononcé [døz] en contexte de non-liaison) ou confusion entre CL et consonnes finales fixes (p. ex. *mauvais* prononcé [mɔvez] ou *honnête* prononcé [ɔnɛ]). De telles erreurs ne semblent pas être observées. Dans plus de 7 800 séquences Mot 1-Mot 2, prononcées par 389 enfants âgés de 2 à 6 ans, dans lesquelles le Mot 1 est un déclencheur potentiel de liaison et le Mot 2 débute par une consonne (p. ex. *deux chats*), pas une seule des erreurs attendues n'a pu être observée (Dugua 2002, Nardy 2003). Sachant qu'elles surgissent avec les CL encodées à l'initiale (c'est-à-dire prononciation des CL dans des contextes de non-liaison et confusion entre CL et consonnes initiales stables), il serait surprenant que l'enfant n'en produise pas avec les CL analysées comme consonnes finales, malgré l'ambiguïté entre consonnes latentes et fixes.

Si l'étape de l'épenthèse se confirme, il y a toute raison de croire qu'il s'agit du stade final qui se maintient jusqu'à l'âge adulte. Les erreurs sur les CL et les consonnes initiales stables disparaissent rapidement et font place vers 5 ans à une maîtrise pratiquement parfaite de la liaison obligatoire. Aucune donnée ne suggère une restructuration ultérieure du système de la liaison, et en particulier une réanalyse des CL comme consonnes finales.

3. ARGUMENTS ADDITIONNELS EN FAVEUR DE L'ÉPENTHÈSE

L'approche épenthétique est appuyée par des analyses acoustiques des CL, ainsi que par certaines erreurs de liaison et la productivité limitée de la liaison chez l'adulte. Elle reçoit également l'appui de l'étude de Kilani-Schoch (1983) sur des sujets aphasiques.

Les descriptions du français affirment souvent l'identité entre CL, consonnes initiales de mot et consonnes finales resyllabées. Les séquences *petit ami* (avec [t] de liaison), *petite amie* (avec [t] final) et *petit tamis* (avec [t] initial), prononcées [pœ.ti.ta.mi], sont supposées homophones. Des études acoustiques plus fines montrent que la réalité est plus complexe. Déjà en 1940, Delattre affirmait que les

CL étaient similaires aux consonnes initiales, mais pouvaient être plus faibles. Les consonnes finales, même resyllabées, conservent des propriétés de consonnes en coda et se distinguent assez nettement des CL. Dejean de la Bâtie (1993) confirme la distinction entre CL et consonnes initiales par des analyses plus sophistiquées de 24 paires de pseudo-mots (ou de quelques mots rares) comme *petit abard / petit tabard*. Elle montre plus spécifiquement que les [t] de liaison ont une durée d'occlusion et un VOT plus courts que les [t] initiaux. La durée moindre des CL par rapport aux consonnes initiales ressort également des expériences menées par Spinelli *et al.* (2003). La différence entre CL et consonnes initiales est particulièrement frappante dans certaines variétés de français parlées en Ontario (Canada), dans lesquelles les occlusives sourdes sont aspirées à l'initiale du mot. Les CL, par contre, ne sont pas aspirées, de sorte que la distinction entre *petit ami* [pœ.ti.ta.mi] et *petit tamis* [pœ.ti.tʰa.mi] est tout à fait nette. La durée réduite et l'absence d'aspiration vont dans le sens d'une plus grande faiblesse des CL, comme l'affirmait Delattre[2].

La conclusion qu'on peut tirer ici est que les CL sont représentées différemment des consonnes fixes, initiales ou finales. Les CL ne seraient donc pas encodées au début du mot suivant, ce qui appuie la proposition d'une restructuration du système de la liaison après le stade du rattachement initial. Les CL ne correspondraient pas non plus à des consonnes finales fixes, ce qui contredit les analyses supplétives ou basées sur la troncation. La solution la plus plausible est qu'elles sont épenthétiques, ce qui rejoint les résultats d'acquisition. La durée réduite des CL découle naturellement de cette conclusion puisqu'il s'agit là d'une caractéristique générale des segments épenthétiques[3].

Le processus d'épenthèse explique aussi sans doute mieux certaines « erreurs » fréquemment commises par les locuteurs adultes. L'étude du corpus d'erreurs recueillies par Desrochers (1994) révèle de fréquentes « erreurs à distance », comme dans *bien mieux isolé* que nous avons récemment entendu prononcé [bjɛ̃mjøn̲izɔle], avec un [n] de liaison qui semble motivé par la présence de *bien* mais qui en est séparé par le mot *mieux*. Ces erreurs à distance, en fait, frappent par leur naturel, du moins pour tous les locuteurs canadiens consultés, ce qui suggère qu'elles peuvent être générées par le système grammatical de ces locuteurs et ne sauraient correspondre à de simples erreurs de « performance » (comme le suppose Armstrong 2001). Ces erreurs à distance sont tout à fait mystérieuses si on considère les CL comme des consonnes finales (fixes ou flottantes) puisqu'il est difficile d'imaginer qu'une consonne soit ainsi séparée du mot auquel

2. Ces différences acoustiques ne sont pas toujours perçues correctement. Des séquences comme *petit ami* et *petit tamis* sont difficiles à distinguer mais les tests de perception effectués sur de telles paires montrent que les auditeurs ne les identifient pas de façon tout à fait aléatoire (Zwanenburg *et al.* 1977, Dejean de la Bâtie 1993). De même, Gaskell *et al.* (2002) montrent que les CL ne posent pas de problème pour la reconnaissance des mots à initiale vocalique, ce qui suggère l'existence d'indices signalant que la consonne n'est pas initiale de mot.

3. Il est plus difficile d'écarter totalement sur des bases phonétiques la possibilité que les CL soient des consonnes finales flottantes, en raison de la grande flexibilité du cadre autosegmental. Mais puisque cette option paraît moins compatible avec le reste des données présentées ici, nous maintiendrons l'épenthèse.

elle appartient. Les consonnes épenthétiques, n'étant pas soumises à de telles contraintes d'adjacence lexicale, expliquent plus aisément ces erreurs à distance.

Finalement, l'épenthèse rend compte de la productivité limitée de la liaison dans des contextes lexicaux nouveaux. Les tests de production effectués par Morin (1992), El Fenne (1994) et Sampson (2001) montrent que la tendance des locuteurs à étendre la liaison à des items lexicaux avec lesquels la liaison n'est pas déjà établie est très variable, même dans des contextes où la liaison est obligatoire avec d'autres mots tout à fait comparables. Le problème se pose essentiellement pour les adjectifs prénominaux, la seule classe de mots qui puisse déclencher la liaison et qui ne soit pas fermée. Les résultats d'El Fenne suggèrent une plus grande productivité que ceux de Morin et Sampson, mais on reste loin d'un usage systématique de la liaison[4]. Ces résultats sont prévisibles si l'épenthèse est déterminée lexicalement : les mots nouveaux ne sont pas intégrés dans le contexte d'application et ne pourront déclencher la liaison que par analogie avec les mots existants. Par contre, si on considère que la liaison correspond à la prononciation de consonnes finales présentes dans les représentations lexicales, on voit mal pourquoi toute consonne finale ne serait pas spontanément prononcée dans les contextes appropriés. En outre, si les CL dérivent du même segment sous-jacent que les consonnes utilisées dans la dérivation morphologique (p. ex. le [t] de liaison de *petit* et celui de *petite* ou *petitesse*), on prédit une correspondance absolue entre ces deux types de consonnes. Pourtant, cette correspondance n'est pas nécessaire ; pour certains locuteurs et certaines communautés (en tout cas au Canada), l'emploi d'un [t] de liaison avec *gros*, par exemple, est normal et productif, alors que les dérivés comme *grosse* et *grosseur* prennent invariablement [s]. Il ne s'agit pas d'erreurs passagères, comme on le suppose généralement.

4. CL ENCODÉES À L'INITIALE DU MOT SUIVANT

Les liaisons interviennent généralement entre un nombre limité de Mots 1 et une grande variété de Mots 2. Par exemple, dans le domaine nominal, un [t] de liaison apparaît entre un petit groupe d'adjectifs {*petit, grand, maudit*...} et n'importe quel nom à initiale vocalique. C'est cette asymétrie qui conduit vraisemblablement l'apprenant à établir un lien de dépendance entre les CL et l'identité du Mot 1, et à restructurer son lexique en détachant les CL de l'initiale du Mot 2. Il existe pourtant certains cas particuliers de liaisons où l'asymétrie est inversée : les CL sont prononcées entre une grande variété de Mots 1 et un petit nombre de Mots 2. Le cas le plus

4. Dans un des tests d'El Fenne, les sujets devaient prononcer des pseudo-adjectifs en contexte de liaison après avoir été mis en contact avec leurs formes féminine et masculine non liées. Dans 72 % des cas les locuteurs ont utilisé la CL attendue. Ce pourcentage serait réduit à 67 % avec l'exclusion de l'adjectif *gapil-gapille* (sur le modèle *gentil-gentille*), que tous les locuteurs ont prononcé [gapij] en contexte de liaison dans *gapil homme*. Le statut de ce [j] comme CL est douteux. D'une part, [j] ne sert jamais de CL. D'autre part, les Québécois consultés prononceraient cette séquence [gapɪjɔm] avec un [ɪ] relâché (comme dans toute syllabe finale fermée), alors que les [i] devant CL restent toujours tendus, p. ex. *petit homme* [ptitɔm]. Il est possible d'envisager une prononciation avec [i] tendu [gapijɔm], possiblement par analogie avec la forme figée *gentilhomme*, ou avec un [j] qui apparaît comme une glissante de transition, comme dans *joli homme* [ʒɔlijɔm].

clair est celui des enclitiques. Dans les constructions impératives ou avec inversion du clitique sujet, un [z] ou un [t] apparaissent entre n'importe quel verbe et les enclitiques *y, en* pour les impératifs (*vas-y* [vazi]) et *il(s), elle(s), on* pour les inversions (*va-t-il* [vatil]). On voit plus difficilement dans cette situation sur quelle base le jeune enfant serait amené à procéder à l'étape du détachement. La CL dépend beaucoup plus directement du mot de droite que de celui de gauche et il est tout à fait plausible de supposer que ces consonnes restent analysées comme consonnes initiales du Mot 2 (et ne sont donc pas, à proprement parler, des CL)[5].

C'est en effet l'analyse que propose Morin (1979a, b, 1986), pour qui ces enclitiques sont lexicalisés avec la consonne dont ils sont précédés, donnant lieu aux représentations lexicales /zɑ̃/, /zi/, /ti(l)/, /tɛ(l)/ et /tɔ̃/. Or deux phénomènes caractéristiques du français canadien semblent appuyer cette conclusion. D'une part, dans les dialectes franco-ontariens qui aspirent les occlusives sourdes à l'initiale du mot, il s'avère que le [t] de l'inversion dans *se dit-elle* est aspiré, tout comme le [t] initial de *petit thème* mais contrairement au [t] de liaison de *petit elfe*. D'autre part l'assibilation de /t, d/ en [tˢ, dᶻ] devant /i, y, j, ɥ/ en français canadien est obligatoire à l'intérieur des mots (p. ex. *tu* [tˢy] mais variable aux frontières de mots (p. ex. *lutte inouïe* [lytinui / lytˢinui]). Or elle paraît obligatoire dans *se dit-il* mais pas dans *petit if*, ce qui témoigne du statut initial du [t] de l'inversion. La lexicalisation de ce [t] est par ailleurs évidente dans la particule interrogative *ti* (*tu* en français canadien, p. ex. *on y va-tu ?*), qui provient historiquement de la séquence *t-il*.

Un cas plus intéressant et inattendu de lexicalisation d'une supposée CL à l'initiale du Mot 2 nous est fourni par la séquence [t]+*être* en français canadien. L'infinitif *être* apparaît régulièrement précédé de [t], notamment après diverses formes des semi-auxiliaires *pouvoir, devoir, falloir, vouloir* et *aller*. La liaison est variable entre un semi-auxiliaire et un infinitif mais, selon les données de Ågren (1973), elle est beaucoup plus fréquente avec *être* (84 %) qu'avec les autres verbes (46 %). La fréquence de la combinaison [t]+*être* semble avoir abouti, en français canadien, à la lexicalisation de la forme /tɛ:tr/, utilisée en alternance avec /ɛ:tr/ dans de nombreux contextes où un [t] de liaison n'est nullement motivé. On entend donc fréquemment : *j'ai failli* [t]*être, j'voudrais pas* [t]*être, tu peux ben* [t]*être*, etc. Ce [t] ne peut apparaître avec aucun autre infinitif dans ces contextes, d'où l'impossibilité de formes comme * *j'ai failli* [t]*arriver*, qui montrent bien que le [t] dans *j'ai failli* [t]*être* est relié spécifiquement à *être* et non au mot précédent. La lexicalisation de la forme /tɛ:tr/ reçoit ici encore l'appui de la phonétique : le [t] de *failli* [t]*être* est perçu par les locuteurs comme semblable au [t] initial de *joli tête*, et plus « fort » que le [t] de liaison de *petit être*. (Ces impressions doivent cependant être confirmées par des études acoustiques.)

Ces exemples suggèrent que le détachement des CL de l'initiale du mot de droite peut ne pas se produire dans des combinaisons CL+Mot 2 particulières. On pourrait même penser qu'en situation de sous-apprentissage ce blocage soit généralisé et que les apprenants conservent les variantes lexicales à initiale consonantique.

5. Deux types de liaison ne dépendent pas d'items lexicaux particuliers mais plutôt de catégories morphologiques : la liaison en [z] marquant le pluriel et les liaisons en [z] et [t] suivant certaines formes verbales devant des mots autres que les enclitiques (ex. *ils doivent aller* [ildwavtale]). Ces cas de liaison morphologiques méritent un traitement à part.

Une telle situation semble être observée en michif, langue mixte des prairies nord-américaines née du contact d'Indiennes cree et de trappeurs et coureurs des bois canadiens français. Le système nominal est français, le système verbal cree. Selon Bakker (1997), un mot comme *ours* a trois variantes en michif [nu :r, zu :r, lu :r] qui peuvent être en variation libre. Ce système ressemble fort à celui d'enfants francophones de 2-3 ans, avant l'étape du détachement des consonnes initiales. On peut spéculer que les enfants métis nés de couples cree-français qui sont à l'origine du michif n'ont pas été suffisamment en contact avec le français pour établir les associations entre les consonnes initiales et le mot précédent qui mènent à leur détachement.

5. CL ENCODÉES À LA FIN DU MOT PRÉCÉDENT

Plusieurs arguments remettent en question la conception des CL comme consonnes finales. Il apparaît pourtant qu'un petit nombre de CL doivent être analysées ainsi. Ce résultat est motivé par la prononciation des CL en position post-pausale, notamment dans des constructions avec extraposition comme en (2a) (Tranel 1990).

(2) a. j'en ai un, enfant [ʒãnœ̃ | n̲ãfã]
b. j'en ai une, histoire [ʒãneyn̲ | istwar] * [ʒãney | n̲istwar]
c. j'en ai un bon, enfant [ʒãnœ̃bɔn̲ | ãfã] *[ʒãnœ̃bɔ | n̲ãfɑ]

Contrairement aux CL, les consonnes finales fixes ne peuvent pas être séparées, par une pause, du mot auquel elles appartiennent (2b). Or un petit groupe de consonnes classées comme CL dans des adjectifs prénominaux se comportent à cet égard comme des consonnes finales fixes, par exemple le [n] final de la forme de liaison de *bon* [bɔn] (2c). Ces consonnes se retrouvent dans des adjectifs caractérisés par une modification de la voyelle entre les formes de liaison et de non-liaison. La voyelle de *bon*, par exemple, est nasale dans la forme de non-liaison [bɔ̃] mais orale dans la forme de liaison [bɔn][6]. Outre *bon*, cette catégorie d'adjectifs comprend *ancien, lointain, plein, prochain, vain, vilain, sot, idiot,* qui présentent les alternance [ɛ]-[ɛn] et [o]-[ɔ][7].

Comme Tranel (voir aussi Morin 1986), nous supposons que ces adjectifs présentent deux formes supplétives : une forme de non-liaison à finale vocalique et une forme de liaison à finale consonantique. *Bon* aurait donc les deux formes lexicales /bɔ̃, bɔn/, tout comme le petit groupe d'adjectifs traditionnellement analysés avec la supplétion : *beau/bel, nouveau/nouvel, vieux/vieil, ce/cet, fou/fol, mou/mol*. Nous reviendrons dans la prochaine section sur les raisons pour lesquelles les alternances [bɔ̃~bɔn] sont traitées de façon supplétive.

6. Il est d'ailleurs possible en (2c) de prononcer le [n] après la pause, mais alors la voyelle précédente garde sa nasalité : [ʒãnœ̃bɔ̃ | nãfã].

7. Pour *sot*, Morin (1992) montre plutôt que les locuteurs ont tendance à conserver la forme de non liaison [so] dans tous les contextes.

6. CONSÉQUENCES

Les données présentées jusqu'ici suggèrent que les consonnes traditionnellement classées comme CL se regroupent en trois catégories : les consonnes épenthétiques (le cas général), les consonnes initiales de mot (dans le cas de combinaisons particulièrement fréquentes CL+Mot 2) et les consonnes finales fixes (dans les adjectifs présentant une alternance vocalique entre les formes de liaison et de non-liaison). Cette vision nouvelle des CL soulève des points importants sur d'autres aspects de la phonologie du français et plus généralement sur la nature du lexique, de la grammaire et de leur rôle respectif dans l'analyse des alternances. Ces questions ne seront que brièvement évoquées ici.

Voyelles nasales. Les alternances du type [bɔ̃~bɔn] sont traitées par la supplétion et n'impliquent aucun processus de (dé)nasalisation vocalique. Si cette conclusion s'applique également à l'alternance entre le masculin [bɔ̃] et le féminin [bɔn], comme le suggère Morin (1983), on conclut que les voyelles nasales en français sont toutes sous-jacentes et non dérivées de voyelles orales (*cf.* Tranel 1990).

Segments flottants. Le modèle esquissé ici évacue totalement la notion de consonne flottante dans la liaison. Dans la mesure où la liaison a joué un rôle crucial dans l'utilisation des éléments flottants dans le domaine segmental, on peut se demander si cette conclusion n'aboutira pas à une remise en question plus sérieuse des principes autosegmentaux. L'absence de consonnes flottantes simplifie les représentations lexicales, ce qui va dans le sens de la tendance déjà bien en vue dans la théorie de l'optimalité, qui accorde une place réduite aux représentations.

Invariance lexicale. Une des conséquences les plus remarquables de l'analyse esquissée ici est que la liaison ne s'accompagne d'aucune modification des formes lexicales. On observe soit l'épenthèse entre deux formes invariantes, soit la supplétion, qui est utilisée précisément dans les quelques cas où l'épenthèse ne permettrait pas de maintenir intactes les formes lexicales. Si le [n] de *bon ami* [bɔnami] était épenthétique, il faudrait avoir recours à un processus de nasalisation ou de dénasalisation pour rendre compte de l'alternance entre [bɔ] et [bɔ̃]. La supplétion /bɔ̃, bɔn/ et la lexicalisation du [n] évitent l'utilisation d'un tel processus et servent à assurer la stabilité des formes lexicales. La forme [bɔnami] peut être comparée à *mon ami* [mɔ̃nami], dans laquelle nous supposons un [n] épenthétique qui n'a aucun effet sur les représentations puisque la voyelle de *mon* n'est jamais dénasalisée. Il en résulte une approche nouvelle du contraste entre des mots du type *bon* et ceux du type *mon* (voir Tranel 1990 et Sampson 2001 pour des discussions récentes). L'analyse de la liaison semble donc obéir à un principe d'invariance lexicale, qui n'a pas été considéré dans la comparaison entre les différentes approches[8].

Unicité lexicale. Le développement de la liaison, chez l'enfant et dans l'histoire, montre également une tendance à l'économie lexicale et à l'unicité des représentations. L'encodage des CL au mot suivant observé au stade initial de l'acquisition résulte en un lexique complexe reposant sur une supplétion généralisée. Ce

8. Ce principe va dans le sens des propositions de Hayes (2004), selon qui les contraintes de correspondance output-output, qui exigent l'identité des différentes réalisations d'un même morphème, sont placées aussi haut que possible dans la hiérarchie des contraintes.

système est ensuite simplifié par le détachement des CL, la disparition des variantes à initiale consonantique et le développement de représentations lexicales uniques (p. ex. /urs/ plutôt que /nurs, zurs, turs, urs/ pour *ours*). De même, on peut observer une tendance pour des adjectifs du type *bon* à se « régulariser » et à conserver la voyelle de non-liaison dans tous les contextes (Tranel 1981, 1990 ; Encrevé 1988 ; Sampson 2001). Ceci permet le recours à l'épenthèse plutôt qu'à la supplétion, l'élimination des allomorphes spécifiques de liaison et l'établissement de représentations lexicales uniques. *Bon* lui-même, l'archétype des adjectifs avec oralisation de la voyelle en contexte de liaison, n'échappe pas à cette tendance : nous avons pu observer chez de jeunes locuteurs du Canada le maintien en liaison de la voyelle nasale de *bon* (p. ex. *bon ami* [bɔ̃nami]), ce qui représente un pas de plus vers l'élimination de la supplétion.

Complexité. De façon plus générale, notre approche de la liaison questionne la notion de complexité dans l'analyse phonologique. Les grandes approches de la liaison sont chacune associées à un lieu de complexité distinct. La solution générative classique repose sur des règles de troncation simples mais exige un système complexe d'exceptions à ces règles pour rendre compte des consonnes finales stables. Les solutions autosegmentales évitent le piège des exceptions mais doivent faire appel à des représentations phonologiques plus complexes. Les solutions supplétives impliquent un alourdissement du lexique, alors que les représentations et le processus de liaison restent simples. Finalement, le modèle esquissé ici évite à la fois les représentations complexes, le problème des exceptions et la prolifération allomorphique. Il se caractérise par une stabilité absolue des représentations lexicales. Sa complexité repose plutôt dans le processus d'épenthèse lui-même, qui doit spécifier la CL à insérer en fonction du mot précédent (p. ex. insérer [t] dans le contexte de *petit*) et le contexte grammatical (phonologique et syntaxique) dans lequel cette insertion se fait. L'approche épenthétique a généralement été critiquée pour le côté arbitraire et fragmenté du processus d'insertion (p. ex. Booij 1983-84). Si elle s'impose, elle montre pourtant que les contraintes d'invariance et d'unicité des formes lexicales dominent la recherche de la simplicité du processus en jeu dans la construction grammaticale. La lourdeur du processus d'épenthèse ne doit cependant pas être exagérée puisque le nombre de mots et de contextes qui déclenchent l'épenthèse est réduit (du moins pour les liaisons non marquées stylistiquement).

7. CONCLUSION

Les données de diverses sources présentées et interprétées ici remettent en question deux faits bien établis dans l'analyse phonologique de la liaison : la conception des CL comme consonnes finales latentes et l'homogénéité du phénomène. Ce qu'on appelle *liaison* fait intervenir un ensemble de consonnes distinctes, essentiellement des segments épenthétiques mais également des consonnes initiales de mot et des consonnes finales fixes dans des formes de liaison supplétives. Ces dernières sont limitées à un nombre restreint, et probablement en régression, d'adjectifs prénominaux. À ces catégories pourraient encore s'ajouter des CL préfixales, comme le [z] marquant le pluriel. Il importe maintenant d'explorer plus à fond les effets empiriques et la signification théorique de cet éclatement du processus de liaison.

Références

ÅGREN, John (1973) *Remarques sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.

ARMSTRONG, Nigel (2001) *Social and stylistic variation in Spoken French*, Amsterdam : Benjamins.

BAKKER, Peter (1997) *A language of our own: the genesis of Michif, the mixed Cree-French language of the Canadian Metis*, Oxford : Oxford University Press.

BOOIJ, Gert (1983-84) « French C/Ø alternations, extrasyllabicity and Lexical Phonology », *The Linguistic review* 3 : 181-207.

CHEVROT, Jean-Pierre (2001) *Variation phonétique, développement, orthographe*, Dossier présenté en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Grenoble 3.

CHEVROT, Jean-Pierre & Michel FAYOL (2000) « L'acquisition de la liaison : enjeux théoriques, premiers résultats, perspectives », *Lidil* 22 : 11-30.

CHEVROT, Jean-Pierre & Michel FAYOL (2001) « Acquisition of French liaison and related child errors », *in* Margareta Almgren, Andoni Barreña, María-José Ezeizabarrena, Itziar Idiazabal & Brian McWhinney (réd.) *Research on child language acquisition*, Somerville, MA : Cascadilla Press, 760-774.

DAVIS, Julia L. (2000) *French liaison: a case study of the syntax-phonology interface*, Thèse de doctorat, University of Indiana, Bloomington.

DEJEAN DE LA BÂTIE, Bernadette (1993) *Word boundary ambiguity in spoken French*, Thèse de doctorat, Monash University.

DELATTRE, Pierre (1940) « Le mot est-il une entité phonétique en français ? », *Le français moderne* 8 (1) : 47-56.

DESROCHERS, Richard (1994) « Les liaisons dangereuses : le statut équivoque des erreurs de liaison », *Linguisticae investigationes* 18 (2) : 243-284.

DUGUA, Céline (2001) *Le rattachement lexical de la consonne de liaison chez les enfants de 3-4 ans*, Mémoire de maîtrise, Université Grenoble 3.

DUGUA, Céline (2002) *Liaison et segmentation du lexique en français : vers un scénario développemental*, Mémoire de D.E.A., Université Grenoble 3.

EL FENNE, Fatimazohra (1994) *La flexion verbale en français : contraintes et stratégies de réparation dans le traitement des consonnes latentes*, Thèse de doctorat, Université Laval.

ENCREVÉ, Pierre (1988) *La liaison avec et sans enchaînement*, Paris : Seuil.

GASKELL, M. GARETH, Elsa SPINELLI & Fanny MEUNIER (2002) « Perception of resyllabification in French », *Memory and cognition* 30 : 798-810.

GOUGENHEIM, Georges (1938) *Le système grammatical de la langue française*, Paris : Bibliothèque du français moderne.

HAYES, Bruce P. (2004) « Phonological acquisition in Optimality Theory: the early stages », *in* René Kager, Joe Pater & Wim Zonneveld (réd.) *Constraints in phonological acquisition*. Cambridge : Cambridge University Press.

JONG, Daan de (1994) « La sociophonologie de la liaison orléanaise », *in* Chantal Lyche (réd.) *French generative phonology*, Salford : ESRI, 95-130.

KILANI-SCHOCH, Marianne (1983) « Troncation ou insertion dans les liaisons françaises : quelques données aphasiques comme indices externes », *Folia linguistica* 17 (1-4) : 445-461.

KLAUSENBURGER, Jürgen (1974) « Rule inversion, opacity, conspiracy: French liaison and elision », *Lingua* 34 (2-3) : 167-179.

KLAUSENBURGER, Jürgen (1984) *French liaison and linguistic theory*, Wiesbaden : F. Steiner.

KLAUSENBURGER, Jürgen (2001) « The morphologization and grammaticalization of French liaison », *in* Julia Herschensohn, Enrique Mallén & Karen Zagona (réd.) *Features and interfaces in Romance: essays in honor of Heles Contreras*, Amsterdam : Benjamins, 175-187.

MOREL, Éliane (1994) « Le traitement de la liaison chez l'enfant : études expérimentales », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 21 : 85-95.

MORIN, Yves Charles (1979a) « More remarks on French clitic order », *Linguistic analysis* 5 : 293-312.

MORIN, Yves Charles (1979b) « La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire », *Cahier de linguistique* 9 : 1-36.

MORIN, Yves Charles (1981) « Où sont passés les s finals de l'ancien français ? », *in* David Sankoff & Henrietta J. Cedergren (réd.) *Variation omnibus*, Edmonton : Linguistic research, 35-47.

MORIN, Yves Charles (1983) « De la (dé)nasalisation et de la marque du genre en français », *Lingua* 61 : 133-156.

MORIN, Yves Charles (1986) « On the morphologization of word-final consonant deletion in French », *in* Henning Andersen (réd.) *Sandhi phenomena in the languages of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter, 167-210.

MORIN, Yves Charles (1992) « Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français : les formes de liaison de l'adjectif antéposé », *in* André Clas (réd.) *Le mot, les mots, les bons mots : Hommage à Igor A. Mel'čuk*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 233-250.

MORIN, Yves Charles (2003) « Remarks on prenominal liaison consonants in French », *in* Stefan Ploch (réd.) *Living on the edge. 28 papers in honour of Jonathan Kaye*, Berlin : Mouton de Gruyter, 385-400.

MORIN, Yves Charles & Jonathan KAYE (1982) « The syntactic bases for French liaison », *Journal of linguistics* 18 : 291-330.

NARDY, Aurélie (2003) Production et jugement d'acceptabilité entre 2 et 6 ans : aspects psycholinguistiques et sociolinguistiqueq de l'acquisition des liaisons, Mémoire de D.E.A., Université Grenoble 3.

PERLMUTTER, David (1998) « Interfaces: explanation of allomorphy and the architecture of grammars », *in* Steven G. Lapointe, Diane K. Brentari & Patrick M. Farrell (réd.) *Morphology and its relation to phonology and syntax*, Stanford, CA : CSLI, 307-338.

SAMPSON, Rodney (2001) « Liaison, nasal vowels and productivity », *Journal of French language studies* 11 : 241-258.

SCHANE, Sanford A. (1968) *French phonology and morphology*, Cambridge, MA : MIT Press.

SCULLEN, Mary Ellen (1993) *The prosodic morphology of French*, Thèse de doctorat, Indiana University, Bloomington.

SPINELLI, Elsa, James M. MCQUEEN & Anne CUTLER (2003) « Processing resyllabified words in French », *Journal of memory and language* 48 : 233-254.

STERIADE, Donca (1999) « Lexical conservatism in French adjectival liaison », *in* J.-Marc Authier, Barbara E. Bullock & Lisa A. Reed (réd.) *Formal perspectives on Romance linguistics*, Amsterdam : Benjamins, 243-270.

TERNES, Elmar (1977) « Konsonantische Anlautveränderungen in den keltischen und romanischen Sprachen », *Romanistisches Jahrbuch* 28 : 19-53.

TRANEL, Bernard (1981) *Concreteness in generative phonology: evidence from French*, Berkeley, CA : University of California Press.

TRANEL, Bernard (1990) « On suppletion and French liaison », *Probus* 2 (2) : 169-208.

TRANEL, Bernard (1995) « French Final Consonants and Nonlinear Phonology », *Lingua* 95 : 131-167.

TRANEL, Bernard (1996) « French liaison and elision revisited: a unified account within Optimality Theory », *in* Claudia Parodi, Carlos Quicoli, Mario Saltarelli & María Luisa Zubizarreta (réd.) *Aspects of Romance linguistics*, Washington, DC : Georgetown University Press, 433-455.

WAUQUIER-GRAVELINES, Sophie (2001) « Du réalisme des formalisations phonologiques contemporaines : que nous apprennent les données d'acquisition ? », *in* Jean-Pierre Angoujard & Sophie Wauquier-Gravelines (réd.) *Phonologie : champ et perspectives*, Presses de l'École Normale Supérieure de Fontenay-St-Cloud.

ZWANENBURG, W., WIECHER, G. R., OUWENELL E. & Willem J.M. LEVELT (1977) « La frontière du mot en français », *Studies in language* 1 (2) : 209-221.